



OLEAGINEUX

N°1

du 29/08 au
04/09/2018

Rédacteurs

TERRES INOVIA en
collaboration avec la
Chambre d'agriculture de
l'Indre-et-Loire

Observateurs pour ce BSV :

AXERREAL, CA 18, CA 28, CA
36, CA 37, CA 41, CA 45,
FDGEDA DU CHER,
LEPLATRE SAS, SCAEL,
UCATA.

Relecteurs

La FDGEDA du Cher, SRAL Centre-
Val de Loire.

Directeur de publication :

Jean-Pierre LEVEILLARD,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture avec l'appui
financier de l'ONEMA, par
les crédits issus de la
redevance pour pollution
diffuses attribués au
financement du plan
EcoPhyto 2018.

COLZA

RESEAU 2018 - 2019

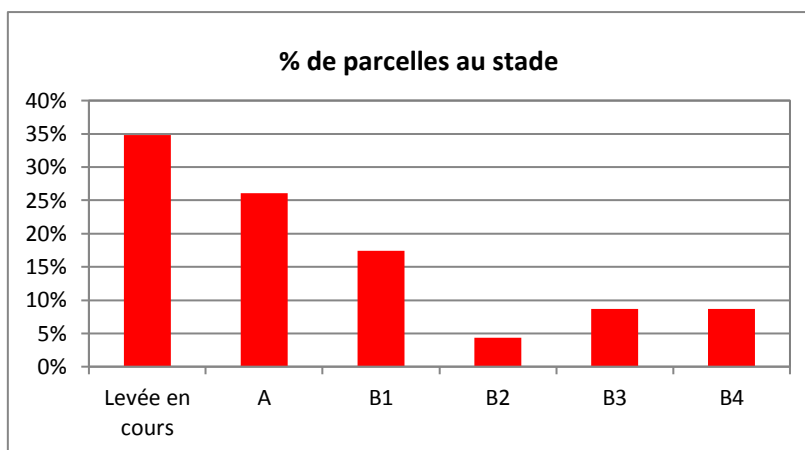
Le réseau colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 54 parcelles. De nombreuses parcelles ne sont pas encore déclarées car bien souvent encore non semées ou non levées.

Les observations sont disponibles cependant pour 38 d'entre elles.

Le risque majeur pour les colzas levés ou en cours dans les conditions sèches actuelles est l'altise des crucifères ou petite altise.

STADE DES COLZAS

Pour les 38 observations disponibles ce matin, 15 parcelles n'enregistrent aucune levée. Pour les autres, les stades sont compris entre levée et B4.



Contexte d'observations

Une vigilance particulière doit être portée sur le risque petite altise cette campagne à cause de la sécheresse qui perdure dans de nombreux secteurs et des colzas qui poussent très lentement. Autre fait remarquable, si les attaques concernent comme habituellement les bordures d'anciens colzas, **des dégâts sont signalés dans des zones sans colza à proximité !** Il faut donc contrôler toutes les parcelles et toutes les bordures pour éviter les mauvaises surprises.

Dégâts de petites altises – 13/08/2018 – Indre (36)



Sept parcelles du réseau signalent des morsures sur plantes. Le pourcentage de plantes touchées varié de 2 à 80 %. ***Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.***

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1er octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée